

## Typologie socio-économique des exploitations agricoles du littoral métropolitain

### ► Contexte

L'agriculture littorale subit des pressions foncières importantes et répercute souvent plus fortement les problèmes rencontrés par l'agriculture en France métropolitaine : diminution importante du nombre d'exploitations, âge des exploitants en augmentation, difficulté de reprise, augmentation du prix des terres. Les surfaces agricoles diminuent fortement sur la frange littorale alors qu'elles jouent un rôle essentiel de production mais aussi de maintien des équilibres dans l'aménagement du territoire. Il est donc important de connaître les spécificités de cette agriculture et de savoir comment elle a récemment évolué.

### ► Définition

Plusieurs paramètres sont pertinents à analyser pour caractériser l'agriculture littorale sous un angle socio-économique (*l'intitulé des paramètres figure en italique*) :

- part des exploitants et co-exploitants agricoles âgés de moins de 40 ans (*T-40*), de 40 à 55 ans (*T-40-55*) et de plus de 55 ans (*T-55*) ;
- part des exploitations sans repreneur ou au repreneur inconnu après cessation de leur activité (*ss-repreneur*) ;
- part des UTA (unité de travail annuel) salariés sur les UTA totales par exploitation (*tot-sal*) - voir définition de l'UTA dans le glossaire ;
- taille de l'exploitation en nombre d'UTA (*UTA-exp*) ;
- part des salariés saisonniers sur l'ensemble des salariés (*part-sais*)
- part des exploitants et co-exploitants ayant une formation agricole secondaire ou supérieure (*agri-sup*) ;
- taille économique des exploitations exprimée en marge brute standard : moins de 16 UDE (*16 UDE*), de 16 à 100 UDE (*16-100 UDE*), plus de 100 UDE (*100 UDE*), marge moyenne (*moy-UDE*) - voir définition de l'UDE (Unité de Dimension Economique) dans le glossaire.

Afin de les analyser de manière globale et non un par un, ces paramètres ont été intégrés à une analyse en composantes principales (ACP) puis à une classification hiérarchique (CAH). Ces méthodes statistiques permettent de définir des groupes de cantons homogènes suivant les critères pris en compte. On aboutit ainsi à une typologie socio-économique de l'agriculture des cantons littoraux.

### ► Objectifs

Cette typologie permet d'analyser le niveau de fragilité de l'agriculture littorale en définissant une échelle de viabilité des exploitations allant des plus fragiles (exploitations de petite dimension économique, exploitants très âgés...) aux plus prospères (marges brutes élevées, bon niveau de formation...).

En reliant cette information aux indicateurs caractérisant les différentes pressions qui s'exercent sur le littoral (construction, tourisme, flux migratoires...), on peut définir les secteurs dont des terres agricoles sont susceptibles d'être libérées au profit d'autres utilisations.

Indicateur à relier aux indicateurs suivants :

- organisation technico-économique (OTEX) des exploitations agricoles en 2000 ;
- pression de la construction entre 1990 et 2003 (**disponible**) ;
- soldes migratoires sur le littoral entre 1990 et 1999 ;
- évolution de la capacité d'accueil touristique entre 1990 et 1999 (**disponible**) ;

### ► Champs géographique

Cantons littoraux : cantons ayant au moins une commune littorale au sens de la loi littoral (276 cantons dont 269 ont au moins un siège d'exploitation agricole sur leur territoire) ;

### ► Source

Recensement général agricole de 2000 à l'échelle cantonale du Ministère en charge de l'agriculture (Scees). Les données sont affectées au canton du siège de chaque exploitation agricole.

### ► Date de rédaction, version

Fiche rédigée en janvier 2005, version 1

### ► A retenir

- Les situations sont diverses sur le littoral avec de nettes oppositions entre des secteurs où l'agriculture est prospère et d'autres où les paramètres pris en compte indiquent une situation plus préoccupante.
- Les secteurs littoraux où l'agriculture est la plus pérenne sont localisés de la frontière belge à l'estuaire de Seine, en Bretagne, sur la côte aquitaine (de la pointe du Médoc aux Landes), en Camargue, et ponctuellement sur la Côte d'Azur et dans la plaine d'Aléria en Corse.
- Les secteurs où l'agriculture littorale est plus fragile sont situés sur l'estuaire de Seine, en Basse-Normandie, ponctuellement en Bretagne sud, de la Vendée à la Charente maritime, sur le littoral sud aquitain et sur l'essentiel du littoral méditerranéen.  
60% des cantons littoraux sont concernés dont la grande majorité des cantons urbains. Fait alarmant, parmi ces cantons, de nombreux se situent dans des zones où la pression de la construction et du tourisme est forte comme le littoral méditerranéen (Hérault, Var, Alpes Maritimes), le Pays Basque, le Golfe du Morbihan ou le pays royannais.
- Une corrélation importante existe entre cette typologie socio-économique et l'orientation technico-économique des exploitations. Les secteurs les plus fragiles correspondent à des zones de production animale extensive (Manche, Pays Basque, Corse) ou de viticulture hors AOC (Hérault). Les secteurs agricoles plus prospères correspondent, quant à eux, à des zones de grandes cultures (Nord-Pas de Calais, Seine maritime), d'élevage intensif (Bretagne) ou de cultures entretenues à forte valeur ajoutée (Vin en Gironde et dans le Var, floriculture de la Côte d'Azur, agrumes de la plaine orientale de Corse).

### ► Mise en œuvre de la typologie et caractérisation des groupes

L'analyse statistique (voir tableau 1) conduit à identifier 8 groupes distincts de cantons littoraux.

#### **Groupe 1 : très petites structures, marge brute très faible à faible**

Les exploitations agricoles dégagent des marges brutes faibles et représentent à peine un ¼ temps.

#### **Groupe 2 : structures assez petites, faible marge brute**

Les exploitations agricoles représentent presque un temps plein et la marge brute dégagée est généralement assez faible. L'âge et le niveau de formation ne sont pas des facteurs explicatifs pour ce groupe qui se comporte grossièrement comme le groupe 1. La marge brute standard dégagée et les temps de travaux sur l'exploitation sont cependant plus importants.

#### **Groupe 3 : assez faible marge brute et exploitants assez âgés et peu formés**

Les exploitations agricoles de ce groupe dégagent des marges faibles à moyennes. Les exploitants sont généralement âgés et peu formés. Le nombre d'UTA par exploitation est variable et n'est pas discriminant.

#### **Groupe 4 : structures assez importantes, exploitants âgés et peu formés, marge brute faible à moyenne**

Les exploitations agricoles ont des marges brutes standard faibles à moyennes (niveau inférieur au groupe 5) et des exploitants plutôt âgés. Un point distingue nettement ce groupe du suivant : la main d'œuvre est beaucoup plus importante avec 1,5 UTA par exploitation contre 0,9 pour le groupe 5.

#### **Groupe 5 : main d'œuvre et marge brute moyennes, exploitants âgés**

Les exploitations dégagent des marges brutes standard assez faibles à moyennes et représentent un temps plein par exploitation. Les exploitants et co-exploitants sont plus âgés que la moyenne littorale mais les taux de reprises des exploitations après cessation d'activité sont parmi les meilleures.

**Les groupes 1 à 5 représentent les secteurs littoraux ayant des exploitations agricoles peu prospères. Ils comprennent environ 60% des cantons littoraux.**

#### **Groupe 6 : structures petites à moyennes, exploitants plutôt jeunes et assez formés, marge brute moyenne**

Les exploitations sont petites à moyennes et les exploitants plutôt jeunes et bien formés. L'agriculture de ce groupe dégage des marges brutes moyennes. La situation de l'agriculture est donc intermédiaire entre les groupes 1 à 5 et les groupes 7 et 8.

#### **Groupe 7 : exploitations dégageant des marges brutes standard assez importantes et représentant un temps plein, exploitants bien formés et jeunes**

Les exploitations agricoles de ce groupe dégagent des marges brutes standard assez importantes mais embauchent peu de personnel ; elles correspondent grossièrement au temps plein du chef d'exploitation. Les exploitants et co-exploitants sont plutôt jeunes et bien formés.

#### **Groupe 8 : exploitations agricoles importantes en termes d'emploi et de marge brute standard**

L'agriculture des cantons de ce groupe dégage des marges brutes standards importantes (seulement 6,7% des cantons ont une marge brute inférieure au centile 66) et le nombre d'UTA par exploitation est élevé (2,4

UTA/exploitation). L'âge et le niveau de formation des exploitants et co-exploitants ne sont pas des facteurs discriminants.

**Ces trois derniers groupes ont une agriculture prospère. Ils regroupent 40% des cantons littoraux.**

► Tableau récapitulatif :

**Tab 1 : Caractérisation des groupes de cantons littoraux suivant les indicateurs socio-économiques pris en compte**

groupe	nombre de cantons	T-40				T-55				ss-repreneur				UTA-exp			
		cat 1	cat 2	cat 3	moyenne	cat 1	cat 2	cat 3	moyenne	cat 1	cat 2	cat 3	moyenne	cat 1	cat 2	cat 3	moyenne
1	32	40,6%	40,6%	18,8%	22,7%	3,1%	37,5%	59,4%	39,5%	21,9%	46,9%	31,3%	76,0%	81,3%	18,8%	0,0%	0,7
2	49	32,7%	32,7%	34,7%	22,6%	40,8%	34,7%	24,5%	35,5%	42,9%	40,8%	16,3%	68,3%	51,0%	38,8%	10,2%	0,9
3	35	54,3%	25,7%	20,0%	22,9%	8,6%	25,7%	65,7%	40,1%	0,0%	28,6%	71,4%	84,0%	31,4%	28,6%	40,0%	1,2
4	21	57,1%	38,1%	4,8%	18,5%	0,0%	33,3%	66,7%	42,8%	47,6%	38,1%	14,3%	72,2%	14,3%	4,8%	81,0%	1,5
5	26	61,5%	34,6%	3,8%	18,6%	11,5%	30,8%	57,7%	44,3%	100,0%	0,0%	0,0%	57,6%	30,8%	57,7%	11,5%	0,9
6	45	4,4%	24,4%	71,1%	31,0%	57,8%	37,8%	4,4%	25,8%	0,0%	22,2%	77,8%	83,1%	28,9%	40,0%	31,1%	1,2
7	31	6,5%	38,7%	54,8%	29,4%	74,2%	25,8%	0,0%	21,8%	22,6%	48,4%	29,0%	73,0%	6,5%	61,3%	32,3%	1,3
8	30	30,0%	26,7%	43,3%	25,9%	40,0%	36,7%	23,3%	29,9%	60,0%	26,7%	13,3%	66,2%	0,0%	3,3%	96,7%	2,4
centile 33		20,2%				28,2%				69,7%				0,9			
centile 66		27,8%				37,7%				79,7%				1,3			
moyenne		24,6%				33,9%				72,8%				1,2			

groupe	nombre de cantons	agri-sup				16 UDE				100 UDE				moy UDE			
		cat 1	cat 2	cat 3	moyenne	cat 1	cat 2	cat 3	moyenne	cat 1	cat 2	cat 3	moyenne	cat 1	cat 2	cat 3	moyenne
1	32	46,9%	46,9%	6,3%	18,5%	3,1%	43,8%	53,1%	35,2%	50,0%	43,8%	6,3%	5,4%	59,4%	37,5%	3,1%	27,0
2	49	38,8%	38,8%	22,4%	18,9%	18,4%	30,6%	51,0%	35,7%	55,1%	28,6%	16,3%	5,8%	53,1%	36,7%	10,2%	28,3
3	35	60,0%	20,0%	20,0%	21,1%	22,9%	22,9%	54,3%	39,9%	54,3%	25,7%	20,0%	10,0%	57,1%	25,7%	17,1%	37,3
4	21	52,4%	38,1%	9,5%	18,1%	9,5%	23,8%	66,7%	34,4%	38,1%	52,4%	9,5%	8,2%	33,3%	47,6%	19,0%	34,5
5	26	42,3%	34,6%	23,1%	17,9%	26,9%	30,8%	42,3%	36,3%	38,5%	38,5%	23,1%	7,5%	42,3%	30,8%	26,9%	31,2
6	45	4,4%	24,4%	71,1%	29,2%	33,3%	55,6%	11,1%	48,9%	20,0%	51,1%	28,9%	11,3%	13,3%	57,8%	28,9%	44,9
7	31	6,5%	19,4%	74,2%	31,0%	87,1%	12,9%	0,0%	53,7%	0,0%	9,7%	90,3%	20,9%	0,0%	9,7%	90,3%	64,2
8	30	20,0%	50,0%	30,0%	26,4%	66,7%	30,0%	3,3%	47,4%	0,0%	13,3%	86,7%	23,0%	0,0%	6,7%	93,3%	82,3
centile 33		18,2%				38,2%				35,0%				26,6			
centile 66		26,7%				58,2%				46,3%				48,3			
moyenne		23,0%				41,8%				11,2%				43,0			

Source : Scees – Rga 2000, Observatoire du littoral.

Centile  $i$  :  $i$  % de l'ensemble des cantons littoraux prennent une valeur inférieure au centile  $i$  pour le paramètre étudié

Cat 1 : part des exploitations dont le paramètre en cause est compris dans l'intervalle  $[0, \text{centile } 33]$

Cat 2 : part des exploitations dont le paramètre en cause est compris dans l'intervalle  $[\text{centile } 33, \text{centile } 66]$

Cat 3 : part des exploitations dont le paramètre en cause est compris dans l'intervalle  $[\text{centile } 66, +\infty]$

Exemple de lecture du tableau : concernant le paramètre moy UDE, 28,9% des cantons du groupe 6 ont des exploitations ayant une marge brute standard moyenne de plus de 48,3 UDE, qui correspond au centile 66 de l'ensemble des cantons.

- groupe 1 : très petites structures agricoles, exploitants âgés, marge brute très faible à faible
- groupe 2 : exploitations assez petites, faible marge brute
- groupe 3 : exploitants assez âgés et peu formés, assez faible marge brute
- groupe 4 : structures agricoles assez importantes, exploitants âgés et peu formés, marge brute faible à moyenne
- groupe 5 : exploitations dont la main d'œuvre est moyenne, exploitants âgés, marge brute assez moyenne
- groupe 6 : structures agricoles petites à moyennes, exploitants plutôt jeunes et assez formés, marge brute moyenne
- groupe 7 : exploitations représentant un temps plein et ayant peu de salariés, exploitants bien formés et jeunes, bonne marge brute
- groupe 8 : structures agricoles importantes en termes d'emploi et de marge brute

► Répartition des groupes typologiques sur le littoral

■ Cantons dont l'agriculture est prospère (groupes 6, 7 et 8)

Comme le montre la figure 1, les cantons dont l'agriculture est prospère sont principalement situés sur les façades de la Manche et de l'Atlantique.

Les cantons des groupes 7 et 8 sont localisés :

- de la frontière belge à l'estuaire de la Seine où l'agriculture est principalement tournée vers les cultures intensives et l'élevage bovin laitier ou allaitant ;
- sur le littoral nord de la Bretagne (Abers et Côtes d'Armor) : légumes, cultures céréalières et élevage hors-sol ;
- au nord de la côte aquitaine : maïsiculture et viticulture ;
- ponctuellement sur la façade méditerranéenne : canton de Sète, en Camargue, aux environs de Hyères (floriculture et viticulture AOC), entre Fréjus et Cannes (floriculture) et dans la plaine d'Aléria (arboriculture fruitière).

Les cantons du groupe 6, dont l'agriculture dégage des marges moyennes, sont localisés dans l'ouest de la France entre le Mont Saint Michel et le Marais poitevin. Ils représentent plus d'un canton sur deux sur ce secteur.

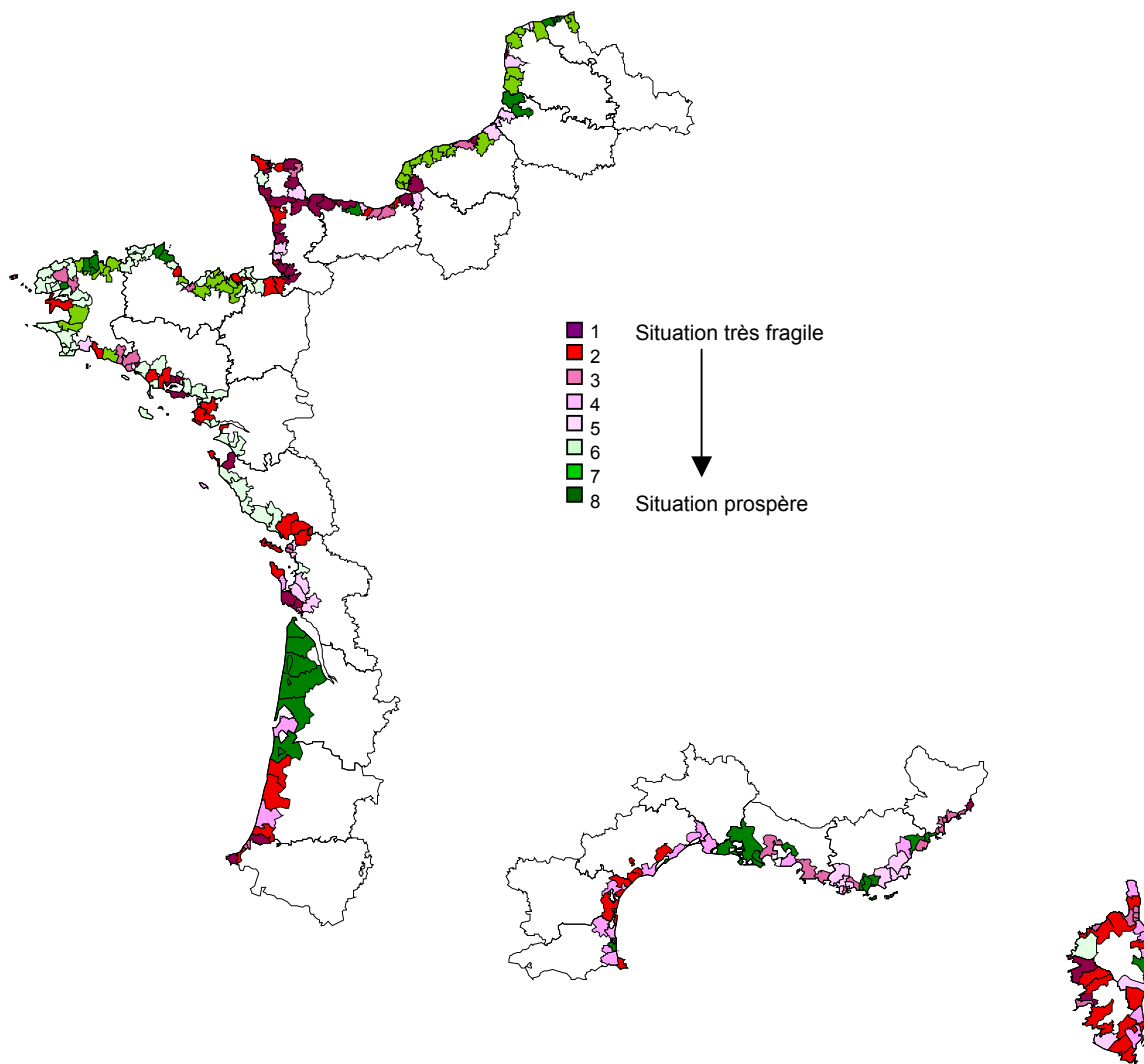
### ■ Cantons dont l'agriculture est vulnérable (groupes 1 à 5)

Les cantons littoraux dont l'agriculture est fragile sont présents sur l'ensemble du trait de côte métropolitain.

Certains secteurs se détachent comme :

- l'estuaire de la Seine et l'essentiel du littoral bas-normand ;
- le littoral sud de la Bretagne : Finistère et golfe du Morbihan ;
- les marais atlantiques : Guérande, Baie de Bourgneuf et marais breton, marais poitevin, marais de Brouage et de la Seudre. Ces secteurs correspondent principalement à des zones d'élevage extensif ;
- le sud de l'Aquitaine entre le Bassin d'Arcachon et la frontière espagnole où l'agriculture représente des surfaces assez faibles ;
- la majorité des cantons du littoral méditerranéen : 83% d'entre eux appartiennent aux groupes 1 à 5 :
  - Les cantons littoraux du Languedoc-Roussillon appartiennent presque exclusivement aux groupes 2 et 4.
  - La situation du littoral de PACA est un peu plus contrastée avec une alternance de secteurs ayant une agriculture prospère et d'autres où la situation est plus alarmante : littoral est des Bouches du Rhône, littoral des Maures et des Alpes maritimes.
  - Le littoral de Corse dont de nombreux cantons ont une agriculture fragile.

**Figure 1 : caractérisation socio-économique des exploitations agricoles littorales**



Source : Scees – Rga 2000, Observatoire du littoral

D'après cette analyse, les cantons littoraux, dont l'agriculture est peu prospère, sont de deux types :

- des cantons plutôt ruraux ayant une agriculture extensive et pauvre : littoral de Basse-Normandie et de Corse, marais atlantiques ;
- des cantons urbanisés et/ou touristiques où l'agriculture subit une très forte pression foncière : sud de la Charente maritime, sud du littoral aquitain, littoral du Languedoc-Roussillon et de PACA. Dans ces secteurs, la disparition d'exploitations agricoles peut être synonyme d'une réaffectation des terres libérées vers d'autres usages. Ils sont donc à surveiller de manière prioritaire.

### ► Analyse de l'orientation agricole des différents groupes typologiques

Il existe une corrélation forte entre la typologie socio-économique et l'orientation technico-économique des exploitations agricoles. Les secteurs dont l'agriculture est prospère ont une agriculture tournée vers les grandes cultures, l'élevage hors-sol et les cultures entretenues dégageant de forts revenus (arboriculture, viticulture AOC, horticulture). A l'opposé, les secteurs littoraux dont l'agriculture est peu prospère sont surtout voués à l'élevage extensif ou la production viticole hors AOC.

#### Groupe 1 : très petites structures, marge brute très faible à faible

L'agriculture est essentiellement tournée vers les élevages ovin et bovin. Les surfaces toujours en herbe et les cultures fourragères représentent la majeure partie des surfaces agricoles utilisées alors que les cultures spécialisées (vigne, arboriculture, floriculture) sont très limitées.

#### Groupe 2 : structures assez petites, faible marge brute

L'agriculture est orientée vers les grandes cultures, la viticulture hors AOC et les productions ovine et bovine. La SAU par exploitation est proche de la moyenne littorale et les surfaces en herbe représentent une part très importante de l'assolement, ce qui laisse supposer des méthodes d'élevage plutôt extensives.

#### Groupe 3 : assez faible marge brute et exploitants assez âgés et peu formés

Ce groupe comprend de nombreuses exploitations utilisant de petites surfaces : 40% des cantons ont une SAU moyenne de moins de 10 ha par exploitation. Ceci s'explique par l'orientation de nombreux exploitants vers des cultures entretenues comme la floriculture et le maraîchage.

#### Groupe 4 : structures assez importantes, exploitants âgés et peu formés, marge brute faible à moyenne

De nombreux cantons ont une agriculture orientée vers les cultures spécialisées (plus de 75% d'entre eux) : viticulture (un canton sur deux), arboriculture et maraîchage. Ceci explique le niveau de main d'œuvre assez élevé et les faibles SAU. On note aussi que l'élevage ovin prend une place non négligeable dans les productions.

#### Groupe 5 : main d'œuvre et marge brute moyennes, exploitants âgés

Ce groupe présente des situations agricoles diverses. Il est constitué de petites exploitations viticoles, arboricoles et floricoles et d'exploitations aux SAU plus importantes et orientées vers les grandes cultures et l'élevage (les surfaces en herbe sont relativement importantes et indiquent un élevage plutôt extensif).

#### Groupe 6 : structures petites à moyennes, exploitants plutôt jeunes et assez formés, marge brute moyenne

Ce groupe a une agriculture assez homogène et essentiellement tournée vers les productions intensives : élevage laitier ou hors-sol et grandes cultures. Les surfaces agricoles utilisées par exploitation sont assez importantes. Ce groupe a une agriculture assez proche de celle du groupe 7 ; l'élevage bovin viande y est cependant plus important.

#### Groupe 7 : exploitations dégageant des marges brutes standard assez importantes et représentant un temps plein, exploitants bien formés et jeunes

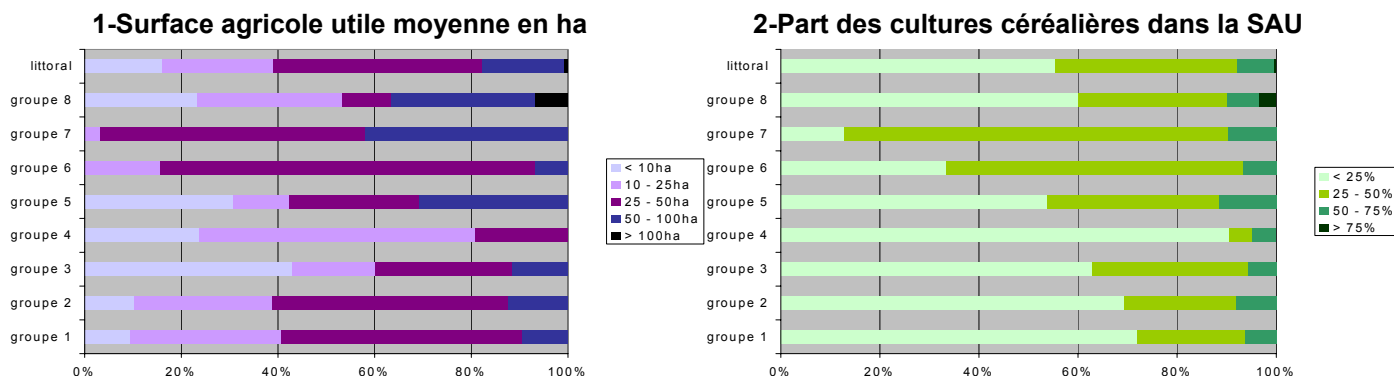
Les cantons de ce groupe ont des SAU par exploitation importantes et une agriculture tournée essentiellement vers les productions intensives : grandes cultures, élevages laitier et hors-sol. Les cultures permanentes (vignes et arboriculture) sont négligeables et les surfaces toujours en herbe réduites.

#### Groupe 8 : exploitations agricoles importantes en termes d'emploi et de marge brute standard

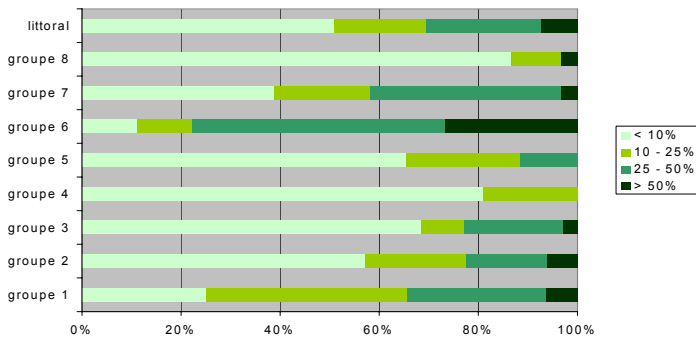
Les exploitations agricoles de ce groupe sont hétérogènes. On a soit :

- des exploitations utilisant peu de surfaces avec des cultures entretenues rémunératrices (floriculture, maraîchage, viticulture) ;
- des exploitations orientées vers les grandes cultures avec des SAU importantes.

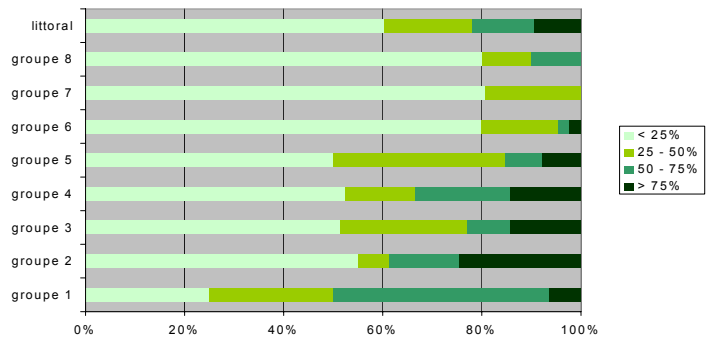
Figure 2 : caractérisation des groupes typologiques



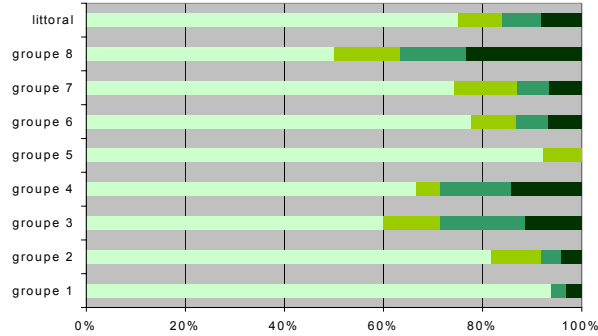
### 3-part de la surface fourragère dans la SAU



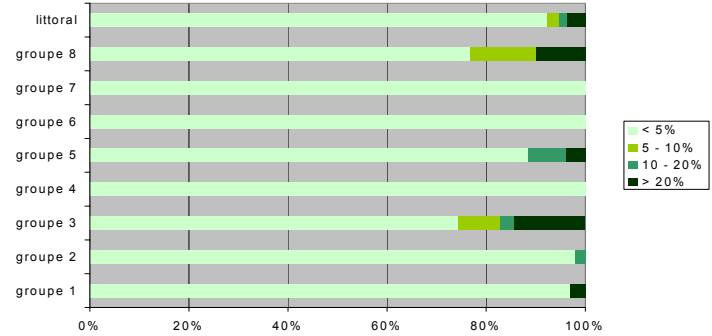
### 4-Part de la surface toujours en herbe dans la SAU



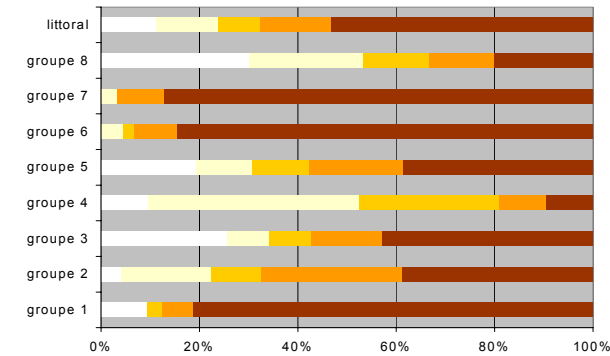
### 5-part des cultures légumières dans la SAU



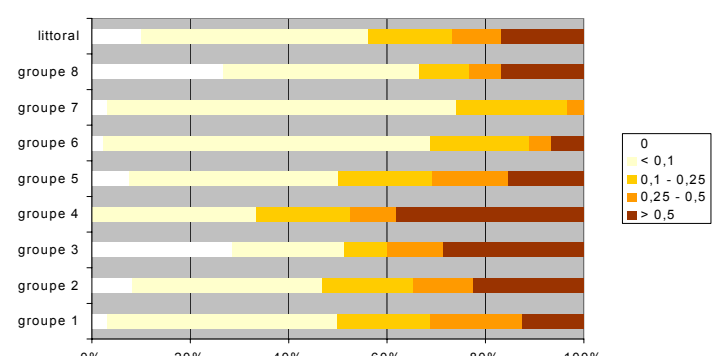
### 6-part de la floriculture dans la SAU



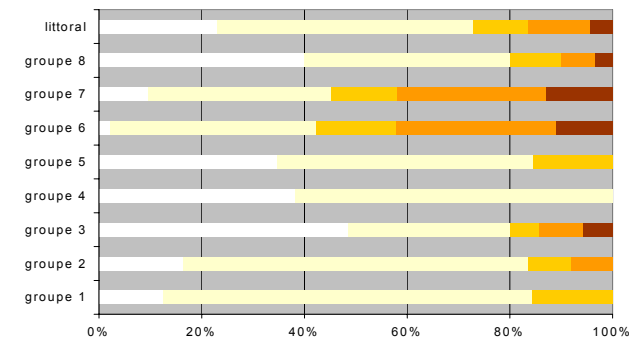
### 7-Nombre de bovins par ha de SAU



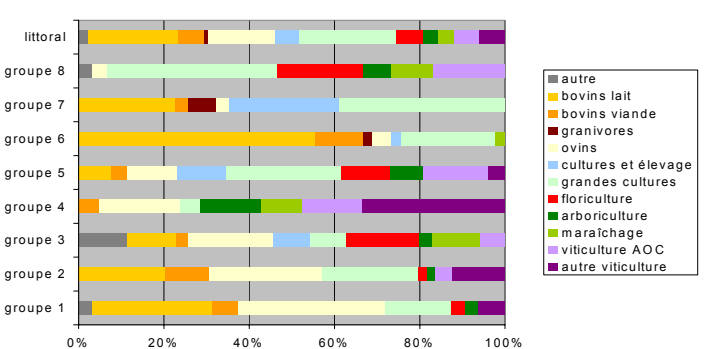
### 8-Nombre d'ovins par ha de SAU



### 9-Nombre de porcins par ha de SAU



### 10-orientation principale des exploitations



Source : Scea - Rga 2000, Observatoire du littoral

#### ► Détails des analyses statistiques

#### ■ Représentation graphique des 8 groupes

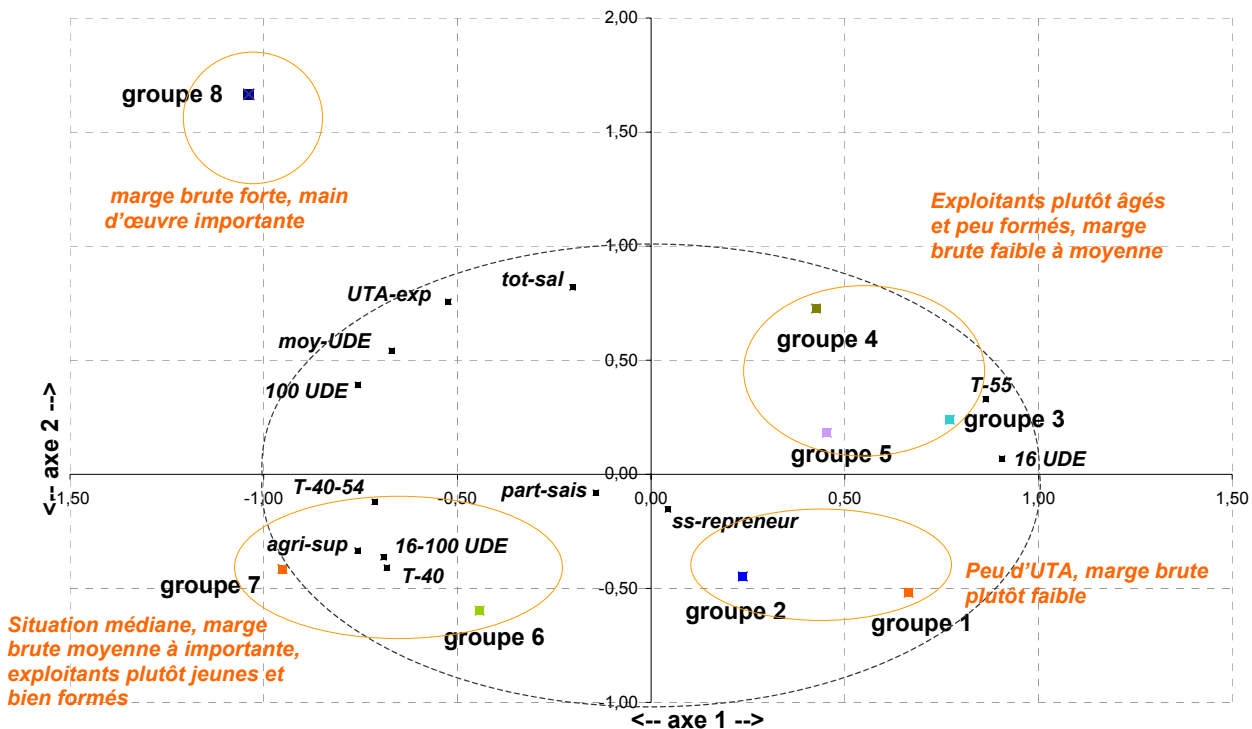
Plusieurs tests ont été faits dans le cadre de la classification hiérarchique pour savoir quel est le nombre de groupes le plus intéressant à définir pour analyser la diversité des situations de l'agriculture littorale.

L'analyse la plus satisfaisante a été rendue possible avec une classification en 8 groupes. Un plus petit nombre de groupes ne permettait pas de scinder les cantons en sous-populations suffisamment homogènes et rendait donc l'interprétation de la classification peu intéressante.

Le barycentre de ces 8 groupes ainsi que les différentes variables prises en compte dans cette analyse sont présentés sur la représentation graphique de l'axe 1 - 2 de l'Analyse en Composantes Principales (figure 3 ci-après).

L'analyse de ce graphique et du tableau 1 a permis de caractériser et de donner un nom à chacun des 8 groupes.

**Figure 3 : coordonnées des variables et des barycentres des groupes typologiques sur les axes 1 et 2 de l'analyse en composantes principales**



Source : Scees – Rga 2000, Observatoire du littoral

### ■ Liens entre les différents paramètres analysés

L'Analyse en composantes principales permet de simplifier un système complexe de relations entre variables.

Elle comprend un tableau, appelé matrice des corrélations (tab 2), qui quantifie ces relations.

Dans le cas présent ; cette matrice montre les relations suivantes :

- plus les exploitants sont âgés et plus la marge brute de leur exploitation est faible. Ceci représente bien sûr un frein important à la reprise de ces exploitations au départ à la retraite des exploitants ;
- plus les exploitants sont jeunes et plus leur niveau de formation est élevé. Ceci s'explique par le fait que les personnes nées après 1970 doivent au minimum avoir un BTA pour bénéficier des aides de l'Etat à leur installation (dotation aux jeunes agriculteurs) ;
- le nombre d'UTA par exploitation est corrélé à la marge brute standard : plus une exploitation a de la main d'œuvre et plus sa marge brute est importante ;
- plus un exploitant est formé et plus son exploitation dégage une marge brute importante.

**Tab 2 : relations entre les différents paramètres étudiés**

	T-40	T40-54	T-55	ss-repreneur	tot-sal	part-sai	UTA-exp	agri-sup	16 UDE	16-100 UDE	100 UDE	moy-UDE
T-40	1	0,30	-0,81	0,09	-0,15	0,16	0,11	0,64	-0,53	0,47	0,35	0,26
T40-54	0,30	1	-0,81	0,00	0,04	0,16	0,24	0,46	-0,56	0,43	0,46	0,39
T-55	-0,81	-0,81	1	-0,06	0,07	-0,19	-0,21	-0,68	0,68	-0,56	-0,50	-0,40
ss-repreneur	0,09	0,00	-0,06	1	-0,15	-0,10	-0,08	0,01	0,10	-0,12	-0,02	-0,02
tot-sal	-0,15	0,04	0,07	-0,15	1	0,10	0,79	-0,03	-0,11	-0,05	0,28	0,38
part-sai	0,16	0,16	-0,19	-0,10	0,10	1	0,04	0,10	-0,04	0,08	-0,04	0,00
UTA-exp	0,11	0,24	-0,21	-0,08	0,79	0,04	1	0,19	-0,39	0,14	0,57	0,66
agri-sup	0,64	0,46	-0,68	0,01	-0,03	0,10	0,19	1	-0,68	0,64	0,39	0,26
16UDE	-0,53	-0,56	0,68	0,10	-0,11	-0,04	-0,39	-0,68	1	-0,86	-0,69	-0,54
16-100UDE	0,47	0,43	-0,56	-0,12	-0,05	0,08	0,14	0,64	-0,86	1	0,23	0,15
100UDE	0,35	0,46	-0,50	-0,02	0,28	-0,04	0,57	0,39	-0,69	0,23	1	0,84
moy-UDE	0,26	0,39	-0,40	-0,02	0,38	0,00	0,66	0,26	-0,54	0,15	0,84	1

En gras, valeurs significatives (hors diagonale) au seuil alpha=0,05 (test bilatéral)

Source : Scees – Rga 2000, Observatoire du littoral

Plus la relation entre deux variables est proche de 1 et plus elles sont corrélées de manière positive ;  
 Plus la relation entre deux variables est proche de -1 et plus elles sont corrélées de manière négative ;  
 Plus la relation entre deux variables est proche de 0 et moins ces variables sont corrélées.